

**TAUX D'AUGMENTATION
DES ETABLISSEMENTS ET DES SERVICES A DOMICILE :
LES RETARDS CONTINUENT****... Le « court-termisme » des pouvoirs Publics ...**

Les taux annoncés pour les augmentations 2017 par le Ministère de l'Economie et des Finances restent notoirement en deçà de ce qui est nécessaire pour assurer ne serait-ce que le maintien de la qualité des prestations à domicile ou en établissement à leur niveau actuel.

Quand le SMIC augmente de 0,93 %, augmenter le prix socle des prestations établissement de 0,46 % est une provocation ; même si l'augmentation est supérieure à domicile avec 1,50 % ces deux taux restent néanmoins clairement insuffisants pour rattraper le retard reconnu par tous dans les établissements et services à domicile pour personnes âgées.

... Cache une réforme insidieuse ...

De telles pratiques ne peuvent que conduire les établissements et services soit à l'étranglement, soit à la baisse de qualité (ce que l'AD-PA refuse), soit à la sortie de la tarification, ce qui signifie plus de possibilités financières pour les établissements et services mais une charge qui s'alourdit pour les personnes âgées et leurs familles.

De petites touches en petites touches, de petites réformes insuffisantes en petites réformes à très court terme, les Pouvoirs Publics conduisent incidemment la plus grande réforme de ces 20 dernières années, en poussant ainsi les structures à sortir de la tarification et à faire payer de plus en plus les personnes âgées et leurs familles.

Il est très dommageable que cette réforme ne fasse l'objet d'aucun débat voire même que l'État se refuse à toute réflexion sérieuse sur les pratiques qu'il conduit à moyen et long terme.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.